



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de Clerval

Province de Québec  
District d'Abitibi-Ouest  
Municipalité de Clerval

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À LA SALLE MUNICIPALE DE CLERVAL, LE 6 JUILLET 2022, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. MICHEL CLICHE, MAIRE.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents : les conseillers, Nicole Therrien, Mathilde Lévesque, Gaétan St-Jean, Claire Paquet, Nancy Gosselin, Michel Cliche maire, ainsi que la directrice générale, Stéphanie Côté.

### 2. ORDRE DU JOUR

2022-07-01

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 juin 2022;
4. Suivis aux procès-verbaux ;
5. Trésorerie ;
6. Correspondance ;
7. Dossiers des conseillers ;
8. Appui projet fond de mise en valeur des lots épars ;
9. Allocation kilométrage réunion comité;
10. TNO aquatique du Lac Abitibi ;
11. Rapport du maire;
12. Période de questions ;
13. Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par Nicole Therrien, appuyé par Gaétan St-Jean et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le président, Michel Cliche.

Adoptée

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 8 JUIN 2022

2022-07-02

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à tous les conseillers, sa lecture sera dispensée;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de Clerval

IL EST PROPOSÉ par Nancy Gosselin, appuyé par Claire Paquet et résolu que le procès-verbal de la séance du 8 juin 2022 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

### SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX

#### 4. TRÉSORERIE

2022-07-03

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer, faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

Comptes à payer  
Dépenses à accepter le 6 juillet 2022

Fournisseur	Description	Coût
Larouche bureautique	Copies facturable 23/03 au 23/06	341,23 \$
Excavation Denis Bédard	grédeur 06/06/2022	616,55 \$
Municipalité Ste-Hélène	sécurité incendie versement 2/2	13 536,79 \$
Ministre des finances	Bail lot greve municipal	82,78 \$
Michel Cliche petite caisse	Eau+café+frais déplace+ piquets cloture épinette	566,29 \$
Agrimax	Coupleur pour tracteur + frais transport	372,22 \$
Sintra Inc	Réfection macadam	542 366,23 \$
Cima+	Surveillance des travaux+P&D estimation	10 669,68 \$
Cia informatique	téléphonie+soutien+téléphone+installation	803,73 \$
Rembourrage expert amobi	Tuyau galvanisé pour quai	476,46 \$
Les entreprises J.L.R.	Contrat juillet	2 555,81 \$
Canadian Tire	Chasse moustique+salopette botte a l'eau	138,91 \$
CAPACS AO	Don 2022	50,00 \$
Pro Gaz	Essence camion + canisses	546,05 \$
Chantal Mélançon	2 pots de fleurs+2 jardiniere tomates	239,10 \$
André Labbé urbanisme	Versement 2 règlement d'urbanisme	4 828,95 \$
FQM Assurance	Renouvellement assurances	17 830,22 \$
Salaires employés	Juin	9 806,03 \$
Salaires Directrice générale	Juin	4 655,26 \$
Salaires conseillers	Juin	3 289,04 \$
Avantages sociaux employeur	Juin	2 415,26 \$
Roberge et Fils	Teinture extérieure	141,39 \$
MRCAO	Quotes Parts	25 062,33 \$
Hydro-Québec	Hydro garage	61,13 \$
Hydro-Québec	Hydro bureau	413,42 \$
Hydro-Québec	Hydro salle municipale	371,17 \$
Coop Novago	Terreau promix	25,25 \$
Trudel Lapoint Collard	Audit recyc-québec	1 063,52 \$
Caisse Desjardins	Frais caisse+frais marge	92,05 \$
Visa Desjardins	Platebandes+insecticide+frais annuel+timbre	435,50 \$
Les Entreprises Éric Fortin	Test alternateur sur tracteur	258,69 \$
Total		644 111,04 \$
Revenus		
Fermis	Juin	585,00 \$
Divers	Vente de métaux/ristourne caisse+photocopies	694,39 \$
Mamot	Péréquation+compensation terre publique	7 079,00 \$
Taxes	Juin	12 836,52 \$
Nplornet	location terrain tour	362,61 \$
Total		21 557,52 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaétan St-Jean, appuyé par Nancy Gosselin, et résolu :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de Clerval

QUE la liste des comptes à payer au montant de 644 111.04\$ soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Adoptée

### 5. CORRESPONDANCE

La directrice générale résume les communications reçues depuis la dernière séance du conseil.

### 6. DOSSIERS DES CONSEILLERS

2022-07-04

### 8. APPUI AU PROJET FOND DE MISE EN VALEUR DES LOTS ÉPARS

Attendu que le Fonds de mise en valeur des lots épars est à la disposition des municipalités pour la réalisation d'activités sur les lots épars ;

Attendu que la municipalité de Clerval a besoin d'une aide financière pour la réalisation des activités suivantes : travaux sylvicoles, dégagement de plantation

Attendu que la municipalité de Clerval aura une mise de fonds de 10 % à effectuer ;

Attendu que ce projet ne contrevient à aucun règlement ni à aucune loi en vigueur sur le territoire de la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Claire Paquet, appuyé par Nicole Therrien et résolu de demander une aide financière de 5000 \$ au fonds de mise en valeur des lots épars et d'autoriser le maire M. Michel Cliche à signer les documents.

Adoptée

### 9. ALLOCATION KILOMÉTRAGE RÉUNION COMITÉ

Il est proposé par Nancy Gosselin appuyé par Gaétan St-Jean d'augmenter les allocations kilométrage aux membres de divers comités pour les réunions au montant de 20\$ fixe + 0.61\$/km parcouru.

Adoptée

### 10. TNO AQUATIQUE DU LAC ABITIBI

2022-07-05

**Considérant** que la description officielle des municipalités de Clerval (1927) et de Sainte-Hélène-de-Mancebourg (1941) stipule que le territoire est borné par le lac Abitibi, ce qui signifie que la limite des municipalités correspond à la rive nord du lac Abitibi;

**Considérant** que l'espace de territoire localisé entre la rive nord du lac Abitibi (limite de la municipalité) et la ligne passant à mi-distance dans le lac, limite de la municipalité voisine, correspond à du territoire non organisé, puisque situé dans aucun territoire municipalisé;

**Considérant** que le TNO aquatique a été créé de façon involontaire lors de la création des municipalités contiguës et lors de la réforme cadastrale;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de Clerval

**Considérant** que la situation n'était pas connue par les municipalités concernées;

**Considérant** que légalement, c'est à la MRC d'administrer le TNO et gérer les usages sur les îles ;

**Considérant** que les propriétés privées (îles) situées dans le TNO aquatique sont inscrites sur le rôle d'évaluation et payent les taxes à la municipalité;

**Considérant** que les démarches pour annexer le TNO aquatique à la municipalité requièrent :

1. l'élaboration d'un plan et d'une description technique du territoire visé par l'annexion élaboré par un arpenteur géomètre ;
2. l'adoption d'un règlement d'annexion;
3. l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**Considérant** qu'il y a lieu de régulariser la situation;

**En conséquence**, il est proposé par Gaétan St-Jean appuyé par Claire Paquet et résolu :

- D'entreprendre les démarches pour annexer une partie ou la totalité du TNO aquatique de la MRC d'Abitibi-Ouest (MRCAO) à condition que celle-ci réalise et assume les coûts de la description technique du territoire à annexer;
- De procéder à l'adoption d'un règlement d'annexion à la suite de la réception de la description technique du territoire à annexer.

Adoptée



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de Clerval

### 11. RAPPORT DU MAIRE

#### **RAPPORT DU MAIRE 2022 SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021**

##### L'analyse du bilan 2021

<u>REVENUS</u>	<u>2021 RÉALISÉ</u>
Taxes	499 995 \$
Paievements tenant lieu de taxes	2 134 \$
Transferts	421 332 \$
Services rendus	786 \$
Autres recettes de sources locales	72 536 \$
<b>Total</b>	<b>996 783 \$</b>
<u>Total des revenus</u>	<u>996 783 \$</u>
<u>DÉPENSES</u>	<u>2021 RÉALISÉ</u>
Administration générale	190 170 \$
Sécurité publique	63 013 \$
Transport	355 736 \$
Hygiène du milieu	62 595 \$
Aménagement, urbanisme et développement	17 335 \$
Loisirs et culture	19 214 \$
Frais de financement	7 186 \$
<b>Total dépenses</b>	<b>715 249 \$</b>
<u>Grand total dépenses :</u>	<u>715 249 \$</u>
Affectations	116 146 \$
Activité de fonctionnement	29 976 \$
Remboursement dette long terme	12 400 \$
<u>Surplus de fonctionnement l'exercice</u>	<u>239 158 \$</u>

Michel Cliche  
Maire



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de Clerval

<u>Rémunération des élus (municipalité locale)</u>			
<u>Exercice terminé le 31 décembre 2021</u>			
Nom		Rémunération (excluant les charges sociales)	Allocations de dépenses
Michel Cliche		8 804.72 \$	1 167.56 \$
Gaétan St-Jean		2 296.65 \$	1 148.49 \$
Claire Paquet		262.62	131.32\$
Jean-Marc Bélanger		1 999.70 \$	1 000.00 \$
Mathilde Lévesque		634.24\$	317.17\$
Chantal Méançon		3 546.33\$	1 773.45\$
Nancy Gosselin		2 022.01\$	1 011.13\$
Nicole Therrien		1 850.36 \$	925.28 \$
Total		21 416.63 \$	7 474.40 \$

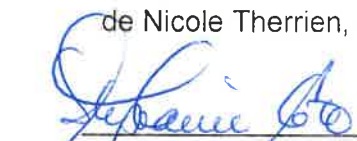
### 12. PÉRIODE DE QUESTION

- Des questions nous sont posées concernant l'entretien des chemins privés dont les dégels de ponceaux qui ont été chargés aux comités de plage cette année mais qui ne l'ont pas été dans les années passées. Des vérifications seront faites à savoir si une entente écrite autre aurait été mentionnée dans des procès-verbaux antérieur. Un suivi sera assuré par la directrice générale.
- Une demande concernant le détail du contenu de service rendu sur les comptes de taxe est demandé. Un suivi sera aussi assuré par la directrice générale pour donner ces informations.

### 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2022-07-06

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de Nicole Therrien, à 19h55.

  
Stéphanie Côté  
Directrice générale

  
Michel Cliche  
Maire

« Je, Michel Cliche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».